



SALLE POLYVALENTE «JEAN MOULIN» : Les travaux vont pouvoir commencer !



- Le Conseil Municipal du vendredi 3 juin 2016 vient d'entériner le travail de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) concernant l'attribution des 11 lots de travaux pour la réhabilitation et l'agrandissement de la salle polyvalente de notre commune. Dans le cadre d'une procédure adaptée, des entreprises ont répondu à l'appel d'offre des divers lots de travaux en lien avec le projet. Afin d'étudier les dossiers d'appels d'offres et de dégager un avis concerté, la CAO s'est réunie les 10 et 27 mai et le 3 juin 2016. Le choix des entreprises a reposé sur un cahier des charges très précis, prenant en compte plusieurs critères (prix, méthodologie, caractéristiques techniques, références de l'entreprise).
- 46 offres sont parvenues en Mairie dans les délais légaux. Une offre est arrivée hors délais ! Lors de l'ouverture des plis par les membres de la CAO, 2 entreprises n'ont pas fourni un dossier complet. Le premier classement s'est opéré sur le prix représentant 40% de la notation. Après analyse des dossiers techniques des offres émises par les entreprises, le classement a été affiné. La Commission a jugé opportun de relancer un appel d'offre sur 5 lots (gros oeuvre, bardage, menuiserie extérieure, chauffage et électricité). Lors de la réunion du 3 juin 2016, la Commission a rendu son choix sur l'ensemble des 11 lots de travaux pour permettre au Conseil Municipal de délibérer. Lors du Conseil Municipal du 3 juin, Monsieur le Maire a présenté la proposition de la CAO. Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité l'attribution des lots de travaux, ainsi que la réalisation de ces travaux.
- Le coût du projet au vu de l'attribution des lots, des études du Maître d'oeuvre et de l'assistance de Corrèze Ingénierie s'élève à 712222,07 € HT soit **854666,48 € TTC**.
- Le financement du projet repose sur les aides demandées à l'Etat, au Département, à la réserve parlementaire, au Fonds de Soutien Territorial de l'Agglo de Brive et sur des aides sur l'accessibilité et le sport (vestiaires du bas). L'aide de la Région n'est pas connue pour le moment, dans le cadre du dossier déposé sur le programme 2014/2015, prenant en compte la réhabilitation des bâtiments publics et des économies d'énergie. **L'arbitrage entre les anciens programmes de la Région Limousin et la nouvelle Région Nouvelle Aquitaine est en cours...**

La commission d'attribution des lots propose de retenir :

N° LOT	INTITULÉ DU LOT	MONTANT DE L'OFFRE H.T.	NOM ENTREPRISE
1	Démolition désamiantage	26989,70 €	DECUTIS
2	Gros-oeuvre - VRD	88000,00 €	CLM
3	Charpente métallique	46577,00 €	SEES
4	Couverture - étanchéité	51631,59 €	SMAC
5	Bardage métallique	80300,00 €	CLM
6	Menuiseries extérieures aluminium - serrurerie	58976,81 €	MANIÈRE & MAS
7	Menuiseries intérieures bois - faux plafonds	38431,73 €	DUBOIS
8	Plâtrerie - peintures	39185,80 €	INTÉRIEUR CONCEPT
9	Chape - revêtements de sol - carrelage- faïence	37646,30 €	ES CARRELAGE
10	Chauffage - ventilation - sanitaire	132000,00 €	FTS
11	Electricité courants forts et faibles	48553,14 €	BERGEVAL
	TOTAL	648292,07 €	

VOTE :
15 pour
0 contre
0 abstention

Membres présents de la CAO

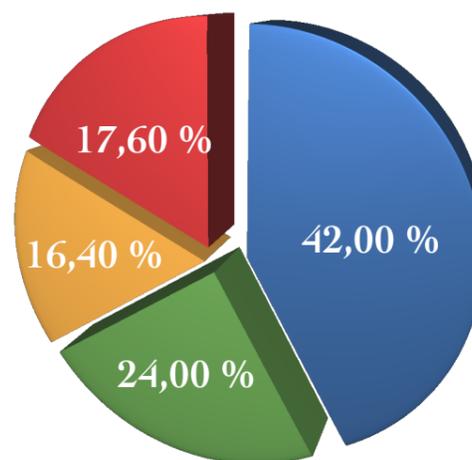
Gérard Bagnol, Maire
Philippe Tillet, 1er adjoint
Lucette Dupuy, 3ème adjointe
Richard Landreau, conseiller
Jean-Noël Chastagner, conseiller

Personnes qualifiées assistant aux réunions

Danielle Feuillette, architecte
Vincent Trarieux, architecte
Mr Mas, Corrèze Ingénierie
Cabinet technique (Berty, Betec, Co tech)
Nathalie Margaroux, secrétaire de Mairie

Financement du projet de la salle polyvalente

- Demandes d'aides déposées
- Emprunt longue durée (20 ans)
- TVA récupérée sur 2 ans
- Fonds propres



Dans le cadre du financement de l'emprunt longue durée, Mr Le Maire va déposer un dossier de demande de prêt à la Caisse des Dépôts pour le nouveau prêt «Croissance verte» à taux zéro, suite à l'engagement de l'Etat pour les investissements en faveur de la transition écologique et énergétique. Notre projet est crédité par l'Etat du Bonus Développement Durable (+12% suite au dossier déposé en Préfecture pour les aides de l'Etat concernant les travaux). Le dossier déposé à la Région repose sur le respect des critères concernant l'économie d'énergie et la mise en oeuvre de nouvelles techniques de production d'énergie (solaire). Ce dernier est retenu techniquement et en attente de décisions pour l'obtention d'aides.

Les travaux vont commencer !

- Lundi 20 juin 2016 s'est tenue la première réunion de travail avec l'ensemble des entreprises retenues, Corrèze Ingénierie, les architectes, la Commission d'Appel d'Offre et la Commission Travaux.
- Le planning d'intervention a pris forme avec la prise en compte des besoins techniques d'ouverture du chantier. A cet effet, une base de vie pour l'accueil des ouvriers de chaque entreprise va être installée courant juillet.
- Dès le mois de septembre, l'entreprise de démolition entrera en action, suivie du gros oeuvre et de la pose de la charpente. Le planning des travaux est calé pour une durée de 11 mois. Dans le cadre du respect de l'environnement, chaque entreprise s'engage à évacuer ses déchets. La mise en place d'une maintenance durant tout le chantier est prévue pour assurer l'hygiène de la base de vie.
- Un périmètre de sécurité va être délimité pour assurer les interventions et permettre de continuer à utiliser les aires de jeux et le stade.
- La première réunion de chantier est programmée pour le **29 août 2016**.

Philippe TILLET
1er adjoint
Conseiller communautaire